



FORMATION INITIALE SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL



Réglementation

Article R4224-15 du Code du Travail:

“Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence dans :

1° Chaque atelier où sont accomplis des travaux dangereux ;

2° Chaque chantier employant vingt travailleurs au moins pendant plus de quinze jours où sont réalisés des travaux dangereux.

Les travailleurs ainsi formés ne peuvent remplacer les infirmiers.”

Extrait de l'article L4121-1 du Code du Travail:

“L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.”

Objectifs

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la(les) victime(s) en suivant un ordre déterminé
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Secourir la(les) victime(s) de manière appropriée
- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Programme général

- Le SST et la santé au travail
- L'analyse de situations dangereuses
- La prévention des risques professionnels en entreprise
- La protection
- L'examen
- L'alerte et les informations
- Les actions de secourisme
- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime ne répond pas et ne respire pas
- La victime ne répond pas et respire
- La victime se plaint de malaise
- La victime se plaint de brûlures
- La victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements
- La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

Durée et nombre de participants

- 14 heures en présentiel
- De 4 à 10 participants

Pré-requis

Aucun

MAC SST

7h tous les deux ans

Validation de la formation

- Formation continue et évaluation théorique
- Épreuves certificatives mettant en pratique les actions de secourisme et de prévention vues lors de la formation
- Remise d'un certificat SST (sous réserve de réussite à l'épreuve certificative)
- Remise d'une attestation de fin de formation récapitulant les compétences acquises
- Remise de l'aide-mémoire SST ED4085 de l'INRS

Public

Tout salarié souhaitant devenir SST peut participer à la formation

Les + de PREVIFORMA

- Formation ludique (jeux de cartes, jeu de plateau, activité de groupes, escape game)
- Évaluation des connaissances interactives avec KAHOOT
- Cas pratiques au plus proche de la réalité (fausses plaies, flaques de sang, outils factices, maquillage)
- Matériel de formation moderne et performant
- Trousse de secours utilisable en direct par les participants lors de la formation
- Formation 100 % interactive

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Prendre contact avec PREVIFORMA afin d'adapter l'accessibilité à la formation